

M. Roxburgh: L'honorable député a mentionné que cette mesure ne s'appliquerait qu'à un secteur du pays; l'honorable député aurait-il l'obligeance de préciser quel secteur du pays?

M. Fane: Ai-je dit cela?

M. Roxburgh: Oui.

M. Fane: Je parlais des cultivateurs. J'ai dit qu'ils ont besoin d'aide, et ils ont besoin de toute l'aide qu'ils peuvent obtenir, mais ils ne veulent pas être mis à part comme des gens qui ont toujours besoin d'emprunter de l'argent. Ils veulent assumer leurs responsabilités. Ils veulent recevoir un prix raisonnable pour leurs produits, et ils veulent que ce prix soit en quelque sorte proportionné au coût de ce qu'ils doivent acheter. Ce qu'ils reçoivent doit être proportionné à ce qu'ils doivent déboursier.

Je puis vous donner un exemple, monsieur l'Orateur. En 1944, j'ai acheté une moissonneuse-batteuse automotrice de 16 pieds. Cette machine m'a coûté environ \$3,200 ce qui, alors, représentait le montant reçu pour 3,000 boisseaux de blé du Nord n° 3. Si quelqu'un devait aujourd'hui acheter une moissonneuse-batteuse—je suppose qu'il s'agit d'une machine un peu plus belle, un peu plus profilée et peut-être un peu plus rapide ou peut-être plus riche en dispositifs divers: briquet ou siège confortable—la machine coûterait à peu près \$10,500 et la somme serait égale au prix de 10,000 boisseaux de blé du Nord n° 3. Est-ce exact? Le gouvernement dont j'étais membre a été aussi coupable en augmentant les prêts aux agriculteurs. Ce n'est pas une tâche très aisée de rattacher le prix de revient de la production au prix de vente. Pourquoi ne nous efforcerions-nous pas de rendre possible aux agriculteurs d'obtenir des recettes proportionnelles au coût de revient de la production? Je sais que le ministre va rire en m'entendant, mais la seule façon dont un gouvernement pourrait éviter toutes ces mesures spéciales de prêts aux agriculteurs, serait de suivre la ligne de conduite que je vais proposer.

Je suis agriculteur et j'en suis fier. Cependant, vous ne pourriez m'amener à signer une de ces transactions syndicales, même si vous me traîniez avec le plus gros tracteur que vous auriez trouvé. J'ai effectué des transactions syndicales, mais elles n'ont pas réussi. Ce n'était pas ma faute, mais celle d'un climat capricieux. J'ai peut-être présenté une idée au ministre, et je sais que la même idée lui a peut-être été offerte bien des fois par d'autres députés. Je voulais simplement lui dire mon sentiment à ce propos. Je n'avais pas l'intention d'être aussi prolix cet après-midi, mais j'ai cru la chose nécessaire. Je désire vivement que cette mesure soit débattue en comité, puisque nous aurons alors

l'occasion d'examiner cinq articles et de poser des questions au ministre.

Par exemple, voici une question que je poserai au ministre: est-ce que les avantages de cette mesure seront accessibles aux habitants des réserves indiennes, des Indiens liés par traité? Ce sont les gens qui ont le plus besoin d'aide. Ces avantages ne seront-ils accessibles qu'aux agriculteurs prospères et qui peuvent obtenir de l'argent d'autre façon? Ces mesures n'aideront pas beaucoup un grand nombre de jeunes agriculteurs. Je le répète, monsieur l'Orateur, je parle à titre d'agriculteur de l'Ouest, qui a été agriculteur toute sa vie. Je vous expose simplement mon idée sur le succès ou l'insuccès probables de cette mesure.

(Texte)

M. Patrick Tobin Asselin (Richmond-Wolfe): Monsieur l'Orateur, j'ai eu l'occasion, en fin de semaine, de discuter de la mesure à l'étude avec plusieurs cultivateurs et dirigeants d'organismes agricoles de ma circonscription, et je veux tout simplement dire que ces cultivateurs, qu'on pourrait considérer comme de petits cultivateurs, appuient le projet de loi de tout cœur et m'ont demandé de me joindre à eux pour féliciter le ministre de l'Agriculture (M. Hays) de l'initiative dont il fait preuve en proposant cette mesure qui vise à aider les cultivateurs.

Le député qui vient de reprendre son siège a signalé qu'il parlait à titre de cultivateur de l'Ouest; pour ma part, et pour sa gouverne, je dois dire que je parle à titre de cultivateur de l'Est.

Monsieur l'Orateur, les cultivateurs de ma région sont de petits cultivateurs, et il m'ont demandé de féliciter le ministre, car ils sont convaincus que cette mesure, en leur permettant de se procurer de la machinerie agricole, va les aider énormément dans l'exploitation de leur terre.

Monsieur l'Orateur, je désire appuyer les observations de l'honorable député de Kings (M. Mullaly), plus particulièrement celles qui ont trait au taux d'intérêt. Je suis d'avis que le taux d'intérêt devrait être fixe et non «flottant», comme le projet de loi actuel le stipule. Et je crois qu'il ne devrait pas y avoir de retenue de 1 p. 100 pour les frais de service. A mon sens, le cultivateur en bénéficierait davantage.

Nous allons certainement être obligés d'apporter quelques changements à la mesure, et je demande à l'honorable ministre d'étudier ces considérations bien sérieusement.

Monsieur l'Orateur, je suis d'avis que cette mesure constitue une partie d'un programme qui devait être fondé sur une politique agricole. A mon sens, cela est très important pour l'économie agricole en général, et nous devrions étudier la possibilité d'établir une poli-